83e ANNÉE n° 1958 Paraît le Samedi Samedi 31 décembre 1983

MAIRIE DE SISTERON BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

Siège Social : Mairie de Sisteron - tél. 64.34.96 04200 - SISTERON (Alpes de Haute-Provence) Directeur de la Publication : Gérard SEGOND

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO 2 F. ABONNEMENT 1 AN 100 F. LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE Changement d'adresse : joindre 10 F.

TARIF des ANNONCES H.T. la ligne Annonces légales 12,86 F. Petites annonces 10,00 F.T.T.C. voir grille en dernière page Publicité consulter notre tarif

RECEPTION DES ARTICLES ET PUBLICITES A NOTRE BUREAU de SISTERON C.C.P. 7 477 88 C Marseille

Toute l'équipe du «SISTERON-JOURNAL» remercie ses lecteurs, amis et annonceurs pour la fidélité et la confiance qu'ils lui ont témoignées durant l'année 1983 et leur présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE « VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

★ LOGINTER ★ vous présente ses meileurs voeux pour ★ 1984 ★

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26 tél. (92) 61.14.18 26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

Sisteronnais, Sisteronnaises, Chers Amis,

Au seuil de la nouvelle année, il est d'usage que, tourné vers le futur on exprime des souhaits pour l'avenir. C'est pourquoi, je tiens aujourd'hui à vous adresser mes voeux les meilleurs pour l'année 1984.

En ces jours qui traditionnellement jettent un pont entre le passé et l'avenir, si chacun cherche à conforter ses espoirs en prenant de fermes et sérieuses résolutions, nul ne peut s'empêcher de faire un rapide bilan des douze mois écoulés et encore moins le Maire de Sisteron.

Voici dix mois qu'une nouvelle municipalité et un nouveau Maire ont pris en charge la gestion de la Ville de Sisteron. Cela ne s'est pas passé sans problèmes et a demandé un travail important de la part du Conseil Municipal et des employés communaux, de réorganisation, de contrôle et de mise à jour, nécessaire et indispensable pour une gestion saine et efficace. Nous nous sommes efforcés de donner à notre ville un nouvel élan, un nouveau dynamisme. Les premiers résultats sont plus qu'encourageants et nous continuerons inlassablement dans cette tâche pour qu'à SISTERON l'on vive mieux, pour que notre jeunesse ait du travail, pour que notre troisième âge se sente entouré et aimé, pour que nos familles trouvent sur place tous les équipements d'une ville moderne et cela dans un esprit d'équité, de justice et ayant toujours présente à l'esprit la notion de service public.

Je continuerai à être à la portée de tous, sensible aux problèmes de chacun et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour aider les plus déshérités. Mais la crise économique actuelle avec toutes ses retombées pour les familles (chômage, baisse du pouvoir d'achat, alourdissement de la fiscalité directe et indirecte, etc...) n'a pas épargné notre Commune. Vous vous êtes certainement aperçus que nous avons été contraints de différer certains projets. Mais croyez bien que dans cette lutte que nous vivons les uns et les autres, nous devons nous unir, être solidaires en dehors de tout clivage partisan et politique.

Nous devons penser à tous ceux qui à cause de cette crise souffrent et ils sont nombreux à Sisteron. Ce sont eux que nous devons aider en priorité. Enfin, pensons à nos trois jeunes sisteronnais actuellement au Liban pour défendre la paix.

Sisteronnais, Sisteronnaises, Chers Amis, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne année. Qu'elle vous apporte joie, santé et bonheur.

Vive l'année nouvelle, Vive SISTERON, Vive la France !

Daniel SPAGNOU, Maire de SISTERON

© VILLE DE SISTERON

BLOC-NOTES

Dimanche 1er Janvier & Lundi 2 janvier 1984

Médecin de garde :
Docteur
LABUSSIÈRE-BOINET
15, Avenue Paul Arène. Tél. (92) 61.13.80
04200 SISTERON

Pharmacie de garde :
BONETT
8, Avenue Jean Jaurès. Tél. 68.46.17
04200 SISTERON

Infirmier de garde :
ROUSSEAU
Les Arcades, Place de la république. Tél : 61.24.33 ou 61.29.37
04200 SISTERON

Gendarmerie :
Tél. 61.00.33

Mairie :
Tél. 61.00.37

Police-Secours :
Tél. 17

Ambulances VOLPE
Place du Dr Robert.
Tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON Tél. 61.00.52
Toutes urgences : *médicales, chirurgicales, obstétricales.*

Boulangeries :
ouvertes le lundi
CHESNAU, *31 rue Mercerie*
BLANC *Tél. 61.01.92*
ANTELME *les Plantiers*
MARTIN *Rue Saunerie*

Boucheries :
ouvertes le lundi
AUDIBERT Briançon *gérant 46, rue droite Tél. 61.00.44*
RICHAUD-RULLAN, *rue Saunerie*

Crèmerie :
ouverte le lundi
AZAM, *75 rue Droite*

Bureau de l'Habitat :
ouvert au public mercredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

« *Catherine AILHAUD* »
Infirmière D. E.
vous informe de l'ouverture de
★ son cabinet ★
– Tous soins à domicile –
Impasse des Tilleuls - Les Plantiers
04200 SISTERON ★ Tél. 61.05.53
LE 2 JANVIER 1984

A DATER DU 1er JANVIER 84
VOUS TROUVEREZ POUR TOUS TRAVAUX
PLATRE ★ CARRELAGE ★ ET FAÏENCES ★
Monsieur François SICARI
TEL. : (92) 61.25.90 H.R. ou 61.02.43 H.B.

PETITES ANNONCES

DIVERS

VENDS fumier de mouton 160 F m³ livré. Tel. 61.06.84 Monsieur Julien

VENDS lits 90-80 T.B.E. Prix int. Tél. : 61.27.15

Pour vos cadeaux de fin d'année, une délicieuse EAU DE VIE DE POIRES WILLIAM 80°. La bouteille de 70 cl à 45°. S'ADRESSER SICALPFRUIT, Chemin des Corréards, LARAGNE. Tél (92) 65.00.45 Sauf samedi et dimanche.

IMMOBILIER

Part. VEND terrain plat 4300 m², permis construire, deux maisons. Tél. 61.02.17

A LOUER local commercial (bail tous commerce) dans centre commercial 18 magasins CHÂTEAU-ARNOUX. Tél : 64.34.96 H.B.

RENCONTRES

Charmante dame, cinquantaine, dynamique, agréable, RENCONTRERAIT Monsieur, âge en rapport, fonctionnaire, pour sorties. Ecrire au journal qui transmettra. (SISTERON)

MONTLAUR SISTERON
TROUVEZ MOINS CHER !

Samedi 31 décembre 1983
Ouverture
8 h 30 - 12 h 15 & 14 H 30 - 19 h

★ ★ ★

Lundi 2 janvier 1984
Ouverture aux heures normales

★ BONNE ANNÉE ★
1984

Essence 4,48 F
Super 4,81 F
Gas-Oil 3,58 F
P GRATUIT
ESSENCE
MONTLAUR *Maxi Super*

© VILLE DE SISTERON

Visite de M. Bernard PONS

Vendredi 15 décembre, Sisteron recevait à titre privé une personnalité nationale, Monsieur Bernard PONS, Secrétaire Général du R.P.R. Député de Paris et Conseiller Municipal de la capitale. A cette occasion la Municipalité offrait un apéritif d'honneur assistait le Conseil Municipal, les Maire du Canton et Monsieur ANDRIEU, Conseiller Général.

FOYER-CLUB DU 3e AGE SISTERON

PROGRAMME DE JANVIER 1984

★★★★★★★

• **Dimanche 1er janvier :** ★ **NOUVEL AN** ★ *le club sera fermé.*

• **Mardi 10 janvier :** A 14 H 30, Vidéo-Théâtre «Je l'aimais trop» pièce de Jean GUITTON, avec Michel ROUX, Yvan VARCO, Pierre DESTAILLES, Christian ALERS et Catherine SALVAT.

• **Jeudi 12 janvier :** Dès 14 H, rencontre de scrabble avec Mme BLANC et LOTO, 5 Frs le carton.

• **Mardi 17 janvier :** A 14 H 30, Conférence avec projection de films 16 mm sur la S.N.C.F. présentée par M. DALMAS.

• **Dimanche 22 janvier :** A 14 H 30, Vidéo, les adieux à la scène de Tino ROSSI.

• **Mardi 24 janvier :** A 14 H 30, Mardi musical, Tchaïkowski, sa vie, son oeuvre et quelques pages d'opérettes françaises chantées par Mady MESPLAY accompagnée par l'orchestre philarmonique de Monte-Carlo. Pages poétiques : Paul VERLAINE.

• **Jeudi 26 janvier :** Dès 14 H, rencontre de scrabble avec Mme BLANC.

• **Mardi 31 janvier :** Visages et réalités du Monde : «Bornéo, ile des beautés sauvages». A 14 H 30.

A tous les adhérents du foyer des Capucins, au nom de notre Président Monsieur SPAGNOU, Des membres du bureau, nous vous prions de recevoir tous les meilleurs voeux de santé et de joie de vivre pour l'année qui vient.

AVIS DE PRESSE

FOYER-CLUB 3e AGE

Les inscriptions pour l'année 1984 seront prises au Bureau du Foyer-Club du 3e Age, les lundis et jeudis de 14 h à 15 H 45 à partir du 9 janvier 1984.

Ne pas oublier d'apporter la carte adhérent 1983. Les personnes percevant le Fonds National de Solidarité, accompagné de la Carte d'Invalidité sont priées de fournir les justificatifs nécessaires pour l'obtention de la Carte Gratuite.

AVIS DE PRESSE

=-=-=-=

Monsieur le Maire de SISTERON informe ses administrés qu'afin de recevoir les dernières inscriptions sur les listes électorales au titre de la révision annuelle, le secrétariat sera ouvert le 31.12.83 toute la journée (matin de 9 h à 12 h et l'après-midi de 14 h à 17 h)

Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

JUMELAGE SISTERON/OLIVA

Samedi 17 décembre, à l'occasion d'une brillante réception qui s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel de Ville, était signé le protocole d'accord unissant les villes d'OLIVA (Espagne) et SISTERON dans le cadre d'un jumelage. L'on voit sur cette photo Messieurs les Maires de SISTERON et OLIVA et Messieurs GARCIA et GUERERO du Comité de Jumelage.

ETAT CIVIL

du 13 au 27 décembre

=-=-=-=

NAISSANCES :

• Patrice Claude Bernard, fils de Joël Gabriel Pierre GARAC et de Christine Edith Mauricette CIMAMONTI, domiciliés à SISTERON (Alpes des Haute-Provence)

• Thomas Julien, fils de Philippe Alexis Bernard LABARTHE et de Sylviane Lucile Mireille SALA, domiciliés à CLAMENSANE (Alpes de Haute-Provence)

DÉCÈS :

• Albéric Philémon Valentin JULLIEN, 88 ans, domicilié à SISTERON (A.H.P.)

• François Joseph Marie ORSI, 82 ans, domicilié à RIBIERS (H.A.)

• Aimé Henri ADELL, 57 ans, domicilié à SISTERON (A.H.P.)

• Léandre Marius COGORDAN, 89 ans, domicilié à VOLONNE (A.H.P.)

• Thérésa Marie Joséphine NEVIERE veuve BONNET, 71 ans, domiciliée à SISTERON

• François CURRENTI, 70 ans, domicilié à BANON (A.H.P.)

• Marie Eugénie ROSTAING épouse JOCTEUR, 72 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)

• Marcel Henri Edouard ALLIBERT, 71 ans, domicilié à LA MOTTE DU CAIRE (A.H.P.)

• Anna Lucie CHAUVIN épouse NOËL, 65 ans, domiciliée à MALIJAI (A.H.P.)

FOYER-CLUB 3e AGE

★★★

L'Assemblée Générale du Foyer-Club du 3e Age se tiendra au Foyer des Capucins le mardi 17 janvier à 17 Heures.

Magnifique Arbre de Noël pour le personnel de la Mairie

★★★

Comme chaque année le traditionnel arbre de Noël du personnel municipal avait lieu dans la salle de l'Alcazar et a connu un très gros succès en la circonstance, grâce à une parfaite organisation. Dès 16 h les élus et employés, auxquels s'étaient jointes pour la première fois les aides ménagères, se retrouvaient pour assister à un très beau spectacle de cirque. Auparavant, M. Roger BRIOIS, Président du Comité d'Oeuvres Spéciales du Personnel Municipal adresse à M. Le Maire et aux membres du Conseil Municipal ses remerciements pour l'aide exceptionnelle apportée à la réalisation de cet arbre de Noël. M. SPAGNOU Maire se félicita de voir la grande famille des municipaux réune et suhaita que la soirée se passa dans la bonne humeur sans différence entre élus et employés. Les 100 enfants recevaient ensuite de merveilleux cadeaux des mains du père-Noël et la soirée se continua par un buffet campagnard animé par l'Orchestre CRYSTELLIA et organisé par le Comité des Oeuvres Sociales. Les 200 participants se quittaient fort tard dans la nuit, fatigués mais satisfaits en se promettant de renouveler cette première expérience l'année prochaine.

MISES AU POINT

=-=-=

Pour répondre à des informations plus que tendancieuses parues dans un certain périodique qui s'occupe, paraît-il, d'environnement (on y cherche vainement toute référence à la nature, sauf peut-être sa couverture verte) Monsieur le Maire de Sisteron est amené à faire plusieurs mises au point :

• **CIMETIÈRE :** Nous avons autant que d'autres le respect des morts. La preuve en est donnée par l'agrandissement du cimetière qui est en chantier et où pourront être enterrés les gens de toute confession, par l'effort constaté par tous les sisteronais lors des dernières fêtes de la Toussaint. Quant au soi disant «WC indigne» il est une notion qui semble inconnue de certains : L'HYGIÈNE.

• **MAIRIE :** JE persiste et JE signe : Sisteron et surtout sa Mairie péritaient un sérieux dépoussiérage déjà prévu par l'ancienne municipalité qui sera poursuivi. Des hommes et des femmes travaillent dans les bureaux. Ils ont droit à des locaux décents pour bien exercer leur mission : LE SERVICE PUBLIC.

• **HOSPICE :** Quant à l'Hospice, il est clair que le confort de nos anciens doit primer. C'est pourquoi une partie du mobilier a été changée la veille de Noël. Des crédits d'humanisation vont être débloqués et le projet de l'Hospice neuf devrait voir le jour en 1985.

• **VILLE FLEURIE :** Mercredi 14 décembre, les vrais défenseurs de l'environnement remplissaient toute la salle du Conseil Municipal. Ce sont eux qui ont fleuri la ville de Sisteron et nous ont offert une ville accueillante. Mais le dérisoire de la critique confine à l'odieux quant on se permet de parler du «tabac et des friandises pour nos déshérités». Nous, le 3e age, on en parle pas, on s'en occupe. Demandez plutôt aux participants du repas de Noël, à l'Alcazar, aux bénéficiaires du repas à domicile, ou aux gens de l'hospice qui ont été visités et ont reçu des cadeaux d'une délégation municipale.

• **EAU :** La feuille de chou écrit dans un précédent numéro «maintenant, les choses ont changé puisqu'à la suite de la campagne menée par l'association, la ville de SISTERON s'est dotée d'une station de traitement des eaux qui fonctionne». Aujourd'hui cette station ne fonctionne plus ! Elle a coûté une fortune à la collectivité. Le prix de l'eau à 1,8 F le m³ a été fixé en février 1983 par l'ancienne municipalité. Ce prix ne sera pas augmenté pour 1984. Par contre le prix des abonnements sera revu. Peut-on continuer à gérer un budget de l'eau déficitaire de plus de 120 millions de centimes. Non, et je suis là pour y remédier. Dans un but social, les personnes titulaires du fond national de solidarité seront exonérées. Le projet de l'abattoir avait été lancé par M. LANZA ; mais le financement a été mis en place en mai 1983 par l'actuelle municipalité. Alors n'exagérons rien. Je me bats (et les sisteronais le savent) pour cet abattoir depuis mon élection. Peut-on imaginer qu'une association dite de défense de l'environnement critique un Maire qui fait laver et nettoyer les rues pour que sa ville soit propre.

C'est un comble.

CONCLUSION : On pourrait résumer la gazette «c'est du ragot» en quelques mots : «Il était une mauvaise foi». On peut se demander quand sortira-t-il de la feuill de chou quelque chose de positif et de constructif ???

Ce jour là j'applaudirai des deux mains.

AVIS DE PRESSE

L'éclairage public de la Place Saint-Marcel à la Baume est très souvent l'objet de déprédations. Devant ces faits regrettables, la Commune va procéder à une surveillance attentive des lieux dans le but de découvrir ces vandales et leur faire payer le prix des réparations.

AVIS DE PRESSE

=-=-=-=

Recensement Militaire

Les jeunes gens nés au cours du 1er trimestre 1966 sont priés de se présenter au Secrétariat de la Mairie, munis du livret de famille de leurs parents, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement militaire. Cette formalité peut être accomplie par leurs père ou mère.

AVIS DE PRESSE

Monsieur le Maire informe ses administrés que l'abri-bus situé «Montée des Coudoulets» a été complètement détruit par un automobiliste.

Un nouvel abri-bus sera commandé, son coût étant assuré par la compagnie d'assurance de l'automobiliste responsable du dommage.

COMMUNIQUÉ

Le Comité de Jumelage SISTERON-OLIVA remercie vivement les nombreux sisteronnais pour la chaleur de l'accueil qu'ils ont réservé à la délégation espagnole venue pour la signature de protocole d'accord de jumelage.

© VILLE DE SISTERON

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 DÉCEMBRE 1983

• **ÉTAIENT PRÉSENTS :** *Monsieur SPAGNOU Daniel, Maire, Mesdames et Messieurs BREMOND, MALGAT, CHASTEL, JULIEN, QUEYREL, REYNAUD, ROMAN, BRUNET, LEMOINE, LAGARDE, CAPEAU, SCHWARTZ, TRABUC, DUMAS, BOURLIER, GIRAUD, TEMPLIER, LARGILLIER, DURAND, CASTEL, RIBES, ROLLAND Y., ROLLAND M., PAU, CHEILAN, Conseillers Municipaux.*

• **Absents excusés :** *Mlle ROBERT, MM. MOUCHEZ, REYNAUD.*

• **Etaient également présents :** *M. PAGLIANO, Secrétaire Général, Madame CLAVELIN, Rédacteur, Monsieur FAURE, Rédacteur Auxiliaire, Madame RICHAUD, Chef de Service Comptabilité.*

Monsieur le Maire exprime au nom du Conseil Municipal ses condoléances à M. ROLLAND Maurice pour le décès de son frère. Madame REYNAUD Paulette est nommée secrétaire de séance. Elle donne lecture du dernier procès-verbal de séance qui est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Il fait savoir que trois procurations ont été données. Mlle ROBERT à M. BREMOND, M. REYNAUD à M. TEMPLIER, M. MOUCHEZ à M. BOURLIER.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait part des dernières commissions ayant eu lieu depuis le dernier Conseil Municipal :
- 15 novembre 1983 : Commission du Personnel
- 17 novembre 1983 : Commission de la Culture et Réunion des chefs de service.

1. Démission de l'Adjoint aux sports, élection d'un nouvel adjoint :

M. le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de démission de M. ROMAN Alain de son poste d'Adjoint aux sports, celui-ci ne pouvant concilier ses activités professionnelles et privées avec sa fonction d'adjoint. M. ROMAN demande néanmoins de conserver sa fonction de conseiller municipal.

M. le Préfet par lettre en date du 7 décembre 1983 a accepté cette démission.

M. le Maire après avoir rendu hommage au travail effectué par M. ROMAN dans sa fonction, propose que M. QUEYREL actuellement adjoint aux finances soit chargé également des sports en égard à son passé sportif bien connu des sisteronnais.

Accord du conseil par 26 voix pour 3 abstentions. M. Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un 8e Adjoint. Il demande que le poste d'adjoint au budget et contrôle financier soit créé et demande que M. CAPEAU soit élu à cette fonction. Aucun autre candidat ne s'étant déclaré il est procédé au vote.

Après dépouillement M. CAPEAU est élu au poste d'adjoint au budget par 22 voix pour 6 contre et 1 abstention.

2. Plan de financement de la Z.A.C. - Abattoir :

M. le Maire fait part au conseil du nouveau plan de financement de la ZAC. Il rappelle que M. le Préfet attend ce plan pour organiser une table ronde à ce sujet. En effet, comme il l'avait annoncé lors du dernier conseil municipal, de graves problèmes financiers vont se poser en 1984 pour terminer et en même temps ouvrir les nouveaux abattoirs. Le plan de financement présenté en 1981 étant erroné et ne tenant pas compte des dépenses réelles d'aménagement de la ZAC. M. le Maire a demandé à ce qu'un plan de financement juste soit établi en accord avec la D.D.A. et la D.D.E. Il ressort de ce plan de financement qu'un déficit de 7 436 000 F devra être pris en charge par la commune. Ce déficit est dû essentiellement à la sur estimation par l'ancienne municipalité de la vente des terrains, à la sous estimation du coût de la station d'épuration et à l'oubli de l'exutoire de ladite station. M. le Maire fait part au conseil municipal de son inquiétude et regrette que l'ancien conseil municipal n'ait pas traité avec plus de rigueur financière ce dossier.

Le conseil municipal adopte le nouveau plan à l'unanimité, donne plein pouvoir au Maire pour trouver auprès de l'Etat, du département et de la région les crédits nécessaires pour équilibrer ce financement.

3. Carrefours : demande de subvention de la ville sur produits amendes de police :

M. Le Maire donne lecture d'une lettre de M. BRUNET de l'équipement en date du 30 novembre 1983 signalant l'intervention de M, MASSOT, Député des A.H.P. en faveur de l'aménagement du carrefour Gabert, et soumettant à l'approbation du conseil un projet d'aménagement de ce carrefour avec feux.

Le coût de cette opération s'élève à 300 000 F. Une subvention de 30 % pouvant être obtenue au titre des recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de police relatives à la circulation routière. Après discussion le conseil municipal accepte l'aménagement du carrefour Gabert à condition qu'il soit pris entièrement en charge par l'état, le département et la région dans le cadre de l'arrivée à SISTERON de l'autoroute.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

4. Ramassage des véhicules :

M. le Maire fait part au conseil de la nécessité d'installer dans la commune un système de mise en fourrière des véhicules en infraction. L'importance de problème se fait sentir notamment lors du déneigement des rues de centre ville. La fixation des tarifs est faite par le journal officiel comme suit :

Poids lours	250.00 F
Voitures particulières :	
Opérations enlèvement	200.00 F
Opérations préalables	60.00 F
Autres véhicules	30.00 F
Sans moteur	15.00 F
Frais de garde pour 24 H :	
Poids lourds	30.00 F
Voitures particulières	16.00 F
Autres véhicules	10.00 F

M. le Maire fait savoir qu'il a informé les garagistes sisteronais à ce sujet et que plusieurs d'entre eux sont d'accord pour assurer l'enlèvement et le gardiennage des véhicules.

Accord du conseil

5. Acquisition terrain Julien au Thor

M. le Maire informe le conseil municipal sur le fait que M. JULIEN Georges a décidé de vendre un terrain situé au Thor près du lotissement de la Cigalière. Dans le cadre de la politique financière qu'il compte mener M. le Maire a fait valoir son droit de préemption. Une commune ne peut se développer que si elle a des terrains. Les Domaines ont évalué le prix de ces terrains situés en zone N.A. à 30 F le m² pour une superficie de 16 975 M² soit un côut total de 509 250 F.

M. le Maire rappelle au conseil municipal le manque de logements sur SISTERON qui se fera d'autant plus sentir lors de l'ouverture du nouvel abattoir avec la création de nouveaux emplois.

Il faut dès à présent mettre en place une politique de logements sociaux et de lotissements.

Le conseil municipal par 27 voix pour 2 abstentions autorise M. le Maire à acquérir le terrain.

6. Déneigement : Offre de service aux particuliers :

M. le Maire fait part de sa décision de demander à des particuliers d'assurer le déneigement des quartiers périphériques. Trois personnes se sont portés volontaires pour ce travail. Il s'agit de **M. ARIEY** qui assurera le déneigement de Sarrabosc, Les Mondrons, le Bas Près Haut, Chemin neuf, Basse et Haute Chaumiane, Chemin du Marras, Vieux chemin des Coudoulets, plan de Leydet, Plan de la Baume. **M. JULIEN** pour Chemin de la Nuirie, Le Pont de la fabrique, Maigremine, Chemin Villecroze et **M. LIEUTIER** pour l'école de la Bousquette, Lotissement E.D.F., Sapchim, Chantereine, Soleilhet, La Madeleine, Servoules, La Chabane.

Messieurs ARIEY et JULIEN serait rétribué sur la base de 120.00 F H.T. de l'heure, M. LIEUTIER disposant d'un matériel plus sophistiqué touchera 150.00 F de l'heure. Cette opération permettra aux services municipaux de se concentrer sur les autres quartiers et le centre ville avec plus d'efficacité.

Accord du conseil à l'unanimité.

7. Halte Garderie - Maître d'ouvrage S.A. H.L.M. des A.H.P. :

M. le Maire fait savoir que les négociations faisant suite à l'appel d'offres concernant l'exécution des travaux de rénovation de l'immeuble du Jalet sont maintenant terminées. M. LAGARDE représentant la Municipalité à l'ouverture des plis à DIGNE a signalé qu'aucune entreprise sisteronaise n'avait été retenue. Sur proposition de la Municipalité pour aider les entreprises sisteronaises et pour que le travail reste à SISTERON la municipalité en accord avec la Société H.L.M. avait demandé à certaines entreprises de revoir leurs propositions de prix ce qui a permis à 3 entreprises sisteronaises d'être définitivement retenues. C'est ainsi que l'Entreprise THOMET assurera le terrassement, la démolition, le gros-oeuvre, l'assainissement, le scellement et les revêtements de façade. L'entreprise DOL : La charpente et la couverture. L'entreprise CANO : la plomberie et sanitaires.

Les autres entreprises avaient fait des propositions de prix beaucoup trop éloignées de celles de leurs concurrentes. M. le Maire demande l'autorisation au conseil de signer la convention délégant la maîtrise d'ouvrage à la Société H.L.M.

Accord du conseil à l'unanimité.

8. Immeuble du Jalet : S.A. H.L.M. demande d'exonération de la taxe locale d'équipement:

M. Le Maire fait part de la demande faite par la société HLM des AHP pour une exonération de la taxe locale d'équipement pour les 6 Logements devant être créés dans l'immeuble du Jalet. M. le Maire rappelle qu'une telle exemption est tout à fait inhabituelle pour les logements sociaux locatifs.

Accord du conseil à l'unanimité.

9. Affaires scolaires :

M. le Maire fait part au conseil des deux dossiers réalisés par M. POUZADOUX sur des travaux concernant les bâtiments scolaires : construction d'une nouvelle école maternelle au TIVOLI et aménagement de la ZEP des Plantiers. le premier consistant au remplacement des préfabriqués des écoles du TIVOLI par un immense préau au dessus duquel s'effectuera la construction de 3 salles de classe. Le coût de l'opération est de 1 922,428 F. Le second dossier concernant les travaux de la ZEP (ecole des Plantiers) consiste ne la construction d'une salle d'adaptation et d'une salle polyvalente. Son coût est de 645.184 F. Les dossiers ont été étudiés en commission des Affaires Scolaires et ont reçu l'avis favorable de l'Académie.

Le conseil municipal approuve ces deux dossiers à l'unanimité.

10. Aménagement du jardin de la citadelle : Concours d'idées

M. le Maire demande l'accord du Conseil pour lancer un concours d'idées sur l'aménagement d'un jardin public Montée de la Citadelle. Les projets présentés seraient étudiés en commission ainsi que par M. COLLOMB Président de l'A.T.M. et le choix serait effectué par le Conseil Municipal. M. le Maire rappelle que les bâtiments de France avaient été consultés mais que le paysagiste n'avait pas eu le temps de livrer des projets à la municipalité avant son départ.

Accord du conseil à l'unanimité.

11. Service des eaux - tarification :

M. le Maire indique au conseil que le déficit du service des eaux s'élève à 1 112.134.92 F pour 1983.

Il rappelle qu'une mise en affermage de l'eau avait été envisagé pour résorber le déficit mais qu'aux vues des mauvais résultats obtenus avec SOLECO pour le chauffage cette solution avait été ajournée. M. SERREAULT a donc été chargé d'établir un plan qui d'ici 5 ans rétablira le budget du service des eaux. M. le Maire tient d'ailleurs à cette occasion à féliciter M. SERREAULT pour le travail qu'il a effectué.

Une économie énorme serait réalisée en remplaçant les compteurs trop anciens. En effet ces compteurs datent de plusieurs décennies et leur fonctionnement laisse à désirer. Il faut donc réformer une partie de ces compteurs par des compteurs neufs, ce qui nécessitera un investissement important mais très vite amorti. D'autre part M. le Maire rappelle que les employés communaux bénéficient depuis des années de l'eau gratuite, il n'est pas question de revenir sur ces avantages acquis. Pour plus de justice il est normal qu'un forfait de 30 m³ soit institué pour éviter certains abus tel que arrosage des jardins. Le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le tarif de base d'abonnement à 100 F et d'exonérer toutes les personnes âgées titulaires du fonds de solidarité. En ce qui concerne le prix du m³ d'eau, celui-ci a été fixé en janvier 1983 par l'ancien conseil municipal à 1,80 F le m³. Il reste donc inchangé pour l'année 1984.

12. Convention S.I.O.T. :

Lors de la séance du 30 septembre, le Conseil municipal avait décidé de dénoncer la convention passée avec le Syndicat d'initiative, Office du Tourisme, celle ci ne correspondant plus aux besoins.

M. le Maire invite Maître CHASTEL à donner lecture du projet de la nouvelle convention à passer avec le syndicat d'initiative et office de tourisme, celle-ci ayant été étudié par la commission de tourisme. Cette nouvelle convention a pour but de renforcer le rôle de la municipalité dans le SIOT. M. le Maire signale que l'Assemblée Générale du SIOT se réunira dans le courant du 1er trimestre pour modifier les statuts de l'association.

Accord du conseil à l'unanimité sur le projet de convention.

13. Création de budgets annexes au B.P. 84 :

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est étonné qu'aucun budget annexe n'existe à SISTERON. Les communes sont tenues d'avoir des budgets annexes équilibrés pour l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères. A SISTERON, le budget général de la commune supportait tous les déficits des budgets annexes. Dans le but d'obtenir une gestion équilibrée répondant aux règlements en vigueur : il est nécessaire et utile pour le budget primitif 84 que des budgets annexes soient mis en place. M. le Maire a demandé aux adjoints et aux service municipaux d'établir des budgets annexes par services afin de connaître exactement leurs situations financières. Il apparait que seulement deux services possèdent un bilan positif : le camping et l'abattoir. Tous les autres étant déficitaires et même largement déficitaires, il va de soit et M. le Maire insiste sur ce fiat, qu'il est impossible de pouvoir continuer une politique financière basée sur des budgets annexes déficitaires. Certaines services tels que restaurant scolaire dont le déficit s'élève à 467.607,96 F Office de la Culture 399.048 F, Piscine 299.493,20 F et bibliothèque 1 500.000 F peuvent difficilement s'équilibrer du fait de leur but socio-culturel et doivent bénéficier de la solidarité bien qu'il faudra revoir le système du restaurant scolaire car il est anormal qu'il y ait un déficit aussi important.

En ce qui concerne les ordures ménagères, le déficit est de 992.109,00 F pour des recettes de 186.865.000 F M. le Maire signale à ce sujet la faiblesse de la taxe locale. Il indique que le budget devra de toute façon s'équilibrer. M. Le Maire informe le conseil municipal des négociations en cours avec le SIVOM pour la création d'un syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères. Le déficit de l'assainissement est de 324.226 F. Dans ce déficit on retrouve bien sûr les taxes de l'Agence de Bassin, les égoûts de SISTERON se déversant dans la Durance. Après la construction de la station d'épuration du nouvel abattoir cette taxe baissera environ de moitié. Pour pouvoir rattraper sur 5 ans ce déficit il convient de fixer la taxe locale d'assainissement à 1 F. M. Le Maire rapelle qu'une gestion efficace se veut rigoureuse et qu'il convient de prendre les mesures qui s'imposent pour redresser la situation dans les secteurs énumérés ci-dessus. Les sisteronnais devront comprendre que ces mesures auraient dû être prises depuis plusieurs années dans le but d'assainir les finances communales de SISTERON. Accord du conseil municipal sur les budgets annexes pour 24 voix pour 5 abstentions.

AFFAIRES DIVERSES :

• **Régies :** Tarifs douche, bibliothèque, piscine, abattoirs, droits de place.

M. le Maire informe le conseil de l'augmentation des tarifs des régies municipales. Cette augmentation est fixée à 5 % par la préfecture.

Accord du conseil à l'unanimité.

• **A.S.A. du Thor : dissolution.**

M. Le Maire fait part de la dissolution de l'Association d'arrosage du THOR (ASA). Une délibération a été demandée par Monsieur le Préfet pour dissoudre effectivement l'Association.

Accord du Conseil à l'unanimité.

• **Concours des villes et villages fleuris :** M. le Maire informe le conseil du résultat du concours des villes et villages fleuris. La ville de SISTERON obtient le 3e prix de la 4e catégorie soit 300 F ce qui est très loin de représenter l'effort et l'investissement qu'a fait SISTERON pour ce concours. M. Le Maire indique qu'il a renvoyé le chèque au président du Jury en disant que SISTERON n'a pas été récompensé à sa juste valeur et que la ville ne participera plus désormais à ce concours. Il semble qu'il y ait eu dans cette affaire un parti prix certain.

• **Pour information :**

- projet de stationnement pré de foire : M. le Maire fait part du projet d'implantation d'un parking souterrain sous la place de la république. Il rappelle que la SNCF avait été consultée sur ce problème du fait du tunnel ferroviaire passant sous la place. Celle-ci a trouvé le dossier envoyé trop incomplet pour qu'elle puisse donner une réponse formelle sur le projet. M. le Maire indique que le projet est remis à une date ultérieure.

- Aménagement jardin de la poste : M. le Maire informe le conseil que le projet d'aménagement du jardin de la poste effectué par M. MOULLET Bernard a été revu par les Bâtiments de France et les travaux seront exécutés au printemps.

- Association des amis de l'orgue de Sisteron : M. le Maire fait part de son action pour la création de l'Association des Amis de l'Orgue destinée à recueillir les fonds encaissés par la vente des disques de musique d'Orgue qui devaient être utilisés pour la restauration de l'Orgue de la cathédrale de SISTERON. M. Louis HEYRIES en a écrit les statuts.

M. Le Maire demande s'il y a des questions à poser :

• **M. LAGARDE : Illuminations**

La plupart des illuminations sont installées. Du matériel supplémentaire stocké aux services techniques a été utilisé cette année. M. le Préfet a demandé que l'on ne commence à éclairer qu'à partir du 15 décembre. M. le Maire rend hommage au personnel des services techniques qui a placé avec goût les illuminations.

• **M. BRUNET : Fleurs**

Un gros effort a été effectué au centre ville. Cet effort continuera l'année prochaine 4000 bulbes de tulipes ont été plantés à l'automne.

• **M. GIRAUD : Gendarmes couchés :** Les avis sont partagés sur ce sujet. Des demandes ont été faites dans la plupart des quartiers principalement par des personnes âgées et les mères de famille. Ces mesures ont été prises pour ralentir l'allure des véhicules aux approches des écoles avant qu'un accident grave ne se produise. Il va de soit qu'il ne faut pas qu'il y ait une prolifération de gendarmes couchés mais qu'ils soient placés aux points stratégiques et dangereux.

• **M. TEMPLIER : Centre de loisirs.**

Il est rappelé qu'il avait été prévu la dissolution de l'office municipal de la culture mais cette dissolution fut refusée par M. le Préfet. La commune avait alors retiré son personnel, ses locaux et les conseillers municipaux avaient démissionné. L'Association existe donc toujours et par voie de conséquence la subvention dont elle disposait est bloquée sur un compte de la Caisse d'Epargne. Une réunion est prévue le lundi 19 décembre avec les anciens membres de l'association pour étudier le devenir de cette association.

• **M. TEMPLIER pour M. REYNAUD Claude : Route du gand.**

Des négociations sont en cours avec M. DECAROLI pour la démolition du mur de la burlière. Le financement des travaux sera prévu au budget primitif 1984.

• **Chemin piétonnier le Thor/Beaulieu :** Il a été procédé aux appels d'offres pour les travaux. M. BONFORT DE LEYDET a cédé le droit de passage gratuitement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 50.

© VILLE DE SISTERON

CHRISTIAN GERVAIS

PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL

Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

ETS LATIL s.a.r.l.

RADIO - MENAGER
ELECTRICITE

247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36

— Téléviseurs : **RADIOLA**
— Machines à laver et réfrigérateurs : **VEDETTE**
— Appareils ménager et chauffage : **THERMOR - CALOR**

TOUT POUR L'AGRICULTURE

Saingor SAINGRAL

Ets MAGNAN S.A.R.L.

La Maubuissonne ★ 04200 SISTERON ★
Tél. (92) 61.15.41

ENGRAIS ★ PRODUITS PHYTOSANITAIRES
ALIMENTS DU BETAIL COFNA ★ GRAINS
POMMES DE TERRE ★ FRUITS

Robert JEDOR

Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41

Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

climax CHAUFFAGE

L'échelon national est maintenant représenté dans votre département par la Société :

ALPES CHAUFFAGE

Les Omergues - 04200 SISTERON

• Une équipe à votre service pour tous vos problèmes de chauffage et d'économie d'énergie.
• Possibilités de la visite d'un technicien conseil sans engagement de votre part sur **simple appel :** 61.23.33 ou 68.43.12.
• **Un financement à votre convenance pourra vous être proposé pouvant aller jusqu'à 100 %.**

DécoService

S. A. R. L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 Sisteron

vous propose un grand choix de :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.

(OUVERT LE LUNDI) TEL. 61.25.18

optique durance

FERMÉ DU 2 AU 9 JANVIER INCLUS

PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

TIERS PAYANT aux adhérents de la Caisse Chirurgicale

ANNONCES LÉGALES

Michel BRUNET
Avocat
04200 SISTERON

«S.A.R.L. CAMILLERI FRÈRES»

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40.000 F
Siège Social : 04290 - VOLONNE

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

NOMINATION DE GÉRANT

Suivant acte sous seings privés en date à VOLONNE du 20 décembre 1983, enregistré à SISTERON à la Recette des Impôts en date du 28 décembre 1983, Folio 12, Bordereau 180/1.

OBJET : L'exploitation de tous fonds de commerce et d'une manière générale, de toute activité de carrelage, couverture et traitement de sol et mur, faïence, isolation, rénovation, mosaïque, pose de pavés, aménagements intérieurs et extérieurs dans le bâtiment.

DÉNOMINATION : S.A.R.L. «CAMILLERI FRÈRES»

SIÈGE SOCIAL : 04290 - VOLONNE

DURÉE : Quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation.

APPORTS : Les associés ont fait apport à la Société d'une somme de quarante mille francs uniquement en numéraire.

CAPITAL : Le capital a été fixé à quarante mille francs divisé en quatre cents parts sociales de cent francs chacune.

Aux termes du même acte :

- Monsieur Claude CAMILLERI demeurant Montée de l'Oratoire à 04160 CHATEAU-ARNOUX a été nommé premier gérant de la société pour une durée non limitée.

Deux exemplaires de cet acte seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, où la société sera immatriculée.

Le Gérant : Claude Camilleri

Remerciements

+ + +

SISTERON

Les familles ADELL, PEROU, MARTIN, COSSO ;
Parents et alliés
Très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignés lors du décès de
Monsieur Aimé ADELL
Remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

REMERCIEMENTS

=-=-=

Les pensionnaires de l'Hospice et le Centre Hospitalier de SISTERON remercient vivement les généreux donateurs pour les dons effectués à l'occasion du mariage JOURDAN-DURVIL. Ils adressent tous leurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Etude de la Société «Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés»
04200 SISTERON

CESSION DE FONDS ARTISANAL

2e Insertion

Suivant acte reçu par Maître Pierre CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON, le 3 décembre 1983, enregistré à SISTERON le 9 décembre 1983, Folio 11, Bordereau 172/2, Monsieur Alain MONTMAYEUR, Artisan Prothésiste Dentaire, demeurant à 84 - GRAMBOIS, Quartier Saint-Christophe, a vendu à Monsieur Jean-Luc CADIOT, Prothésiste Dentaire, demeurant à 04 - MANOSQUE, 42 rue Grande ;

La moitié en pleine propriété, indivise avec le vendeur qui reste propriétaire de l'autre moitié, d'un fonds artisanal de PROTHÉSISTE DENTAIRE sis et exploité à MANOSQUE, 27 avenue Jean Giono (Répertoire des Métiers de DIGNE N° 323057703) ;

Moyennant le prix de 120.000 Francs

La prise de possession a été fixée au 3 octobre 1983.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à SISTERON, en l'Etude de la Société BAYLE et CHASTEL, Notaires associés, où domicile a été élu à cet effet.

Pour 2e Insertion
Pierre CHASTEL
Notaire Associé

SUD-EST CONSEILS
Société de Conseils Juridiques et Fiscaux
78, Rue d'Alembert
38000 - GRENOBLE

«GARAGE GIRAUD»

Société Anonyme au capital de 104 200 F
Siège social à DIGNE (Alpes de Hte-Provence)
Quartier St Christophe
Route de Marseille

RCS DIGNE B 005 750 377
SIRET : 005 750 377 000 11 - 6503

MODIFICATION DE LA TRANSMISSION DES ACTIONS

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 25 Juin 1982, il résulte que toutes les cessions d'actions autres que celles qui sont consenties au profit du conjoint, des ascendants ou descendants ou par voie de succession en ligne directe ou de liquidation de communauté de biens entre époux seront soumises à l'agrément préalable du Conseil d'Administration.

Des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 1983, Il résulte que Monsieur Marc PEGAZ-FIORNET, Expert-Comptable demeurant à LA TOUR DU PIN (Isère), 39 rue Vincendon a été nommé Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Jean SABATIN, démissionnaire.

Le Conseil d'Administration

SUD-EST CONSEILS
Société de Conseils Juridiques et Fiscaux
78, Rue d'Alembert
38000 - GRENOBLE

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location gérance consentie suivant acte sous seings privés en date à ALLOS du 3 Novembre 1982, enregistré à SAINT-ANDRÉ LES ALPES, le 29 décembre 1982, Folio 54, Bordereau 150/2, par la Société «GIDE & ROUX», Société en Nom Collectif au capital de 40 000 Francs, dont le siège social est à ALLOS (Alpes de Haute-Provence), Super Allos, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIGNE sous le numéro : B 311.960.967 à Messieurs Jean-Pierre BEGUE, Hôtelier, demeurant à GERDE (Hautes-Pyrénées), 25 Avenue des Pyrénées et Guy ESPAGNACQ, Cuisinier, demeurant à GERDE (Hautes-Pyrénées), Quartier Pascaou, pour l'exploitation de la partie du fonds de commerce de «Restaurant» sis à ALLOS (Alpes de Haute-Provence), Super Allos, Chalet «Le Jalabre» a pris fin le 13 septembre 1983.

SUD-EST CONSEILS
Société de Conseils Juridiques et Fiscaux
78, Rue d'Alembert
38000 - GRENOBLE

AUBERGE DE LA TOUR

Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 F
Siège Sociale à DIGNE (Alpes de Hte-Provence)
Route de Marseille

RCS DIGNE B 325.577.609 (82 B 95)
SIRET : 325.577.609.000 10 - 6708

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 1983, les associés ont décidé de modifier comme suit l'article 2 des statuts :

ARTICLE 2
OBJET SOCIAL

Ancienne Mention

- la création, l'acquisition et l'exploitation de tous commerces de «bars, restaurants, hôtels, auberges», à charge de respecter la législation en vigueur en matière de licence de débits de boissons et autres règlementations en vigueur.

- Et notamment l'exploitation d'un fonds de commerce de «Bar, Restaurant, Hôtel, Auberge» à l'enseigne AUBERGE DE LA TOUR sis et exploité à DIGNE (Alpes de Haute-Provence), Route de Marseille.

Nouvelle Mention

- A titre principal :
Ancienne Mention inchangée

- A titre accessoire :
La fabrication et la vente de bijoux fantaisie ainsi que le négoce de tous minéraux, fossiles et coquillages, soit directement soit dans tous locaux pour lesquels la société bénéficie d'un titre d'occupation soit en qualité de commerçant non sédentaire dans les emplacements publics ou privés mis à sa disposition à titre précaire.

LA GÉRANCE

© VILLE DE SISTERON

CETTE ANNEE ÇA VA CHAUSSER

Offrez UTILE !

Arbell

HABILLE MIEUX VOS PIEDS.

JULIEN Votre chausseur
SISTERON
112, rue de Provence, et 9, rue Saunerie

CHÂTEAU-ARNOUX
★ AUTOMOBILES ★
Z.A. les Blaches GOMBERT
– CONTRÔLE GRATUIT –
FREINS AV - AR – PHARES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES A PRIX ÉTUDIÉ
* TEL. : (92) 64.34.19 *

M.A.A.M.S.

Matériaux d'Assèchement, d'Assainissement des Murs et des Sols

****

de l'humidité nous sommes vainqueurs
avec «RAEM» les supers ASSECHEURS
NOYERS-SUR-JABRON = tél. (92) 64.32.12
DEVIS SUR DEMANDE ===== de 18 h à 21 h

DECOR 04200
VANNERIE
Peintures
Papiers peints
18, rue Droite
SISTERON
Teleph. 61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE
BONNET René

Vous aimez la photo ?

Portraits
Studio & extérieur
Sisteron
Reportages
Mariage - Sport
Photos à domicile

HUGUET J.
53, rue Saunerie 04200 ★ SISTERON Tél. 61.09.98

Dimanche 1er Janvier à 18 Heures

LOTO du RUGBY

★★★

Agneau, Jambon, Apéritif

Auberges de Jeunesse

★★★

Du ski mais aussi du soleil

Dans les Alpes du Sud, quatre Auberges de Jeunesse organisent des stages de ski alpin et fond dans les stations de Crévoux, La Foux d'Allox, les Orres et Serre-Chevalier, à partir de 800 F la semaine en pension complète. Demandez notre catalogue des activités hiver et venez découvrir l'ambiance amicale des Auberges de Jeunesse. Pour tout renseignement, écrire ou téléphoner à Auberge de Jeunesse Serre-chevalier, Le Bez, 05420 La Salle les Alpes, Tél. (92) 24.74.54

AMNESTY INTERNATIONAL

Groupe 246 - Sisteron

• **Afghanistan :** Amnesty révèle les noms de huit centres où la police de sécurité (KHAD) torture à KABOUL de façon systématique et a recours à des procès clandestins.

• **Chine :** Amnesty demande au Président LI XIANNIAN de mettre fin à la vague d'exécutions massives : plus de 600 depuis le mois d'août 1983.

• **Irak :** A la suite d'une mission dans ce pays, A.I. demande au Président SADDAM HUSSEIN d'interdire notamment la torture et les exécutions pour délits politiques non-violents.

• **Iran :** De nouvelles preuves d'exécutions secrètes et de tortures sont établies en septembre 1983. Le mouvement se propose de les présenter à l'Ayatollah RUHOLLAH KHOMEINY.

• **Japon :** A.I. demande en octobre 83 d'arrêter les exécutions, critique la politique officielle du secret sur les condamnations à mort qui concernerait actuellement 45 Personnes.

• **Syrie :** Publication en novembre 83 d'un rapport sur l'emprisonnement arbitraire pendant plusieurs années de milliers de personnes. Les services de sécurité sont accusés de violer les droits de l'homme.

• **Tchad :** Plus de 160 civils tués par les troupes gouvernementales du Président HABRÉ en dehors des zones de combat. L'ancien Président GOUKOUNI OUEDDEI agirait de même.

• **Uruguay :** Suite à une mission en avril dernier, A.I. adresse au Président le Général en retraite Gregorio Alvarez, un mémorandum demandant l'arrêt des tortures et des emprisonnement pour délit d'opinion. Des témoignages de prisonniers et d'anciens militaires sur diverses (et horribles) formes de torture sont cités.

Cette triste énumération par ordre alphabétique, ne traduit qu'une faible partie des actions récentes de notre mouvement. Mais derrière ces quelques phrases que de souffrances et de pratiques déshonorantes pour le genre humain !

La secrétaire du groupe de Sisteron : **Annie Marimot, Téléphone : 61.25.95**

CODY
★ LE GRAND DU TEXTILE ★
HOMMES ★ FEMMES ★ ENFANTS
LINGE DE MAISON ★ LAYETTE & PUÉRICULTURE
2, place de la République (sous les Arcades) SISTERON

★ CYCLO-CLUB MALIJAIEN ★

– ASSEMBLÉE GÉNÉRALE –

Le 21 décembre, le Cyclo-Club Malijaien a tenu son Assemblée Générale dans la salle du Foyer Culturel.

La séance est ouverte à 18 H 30. L'ancien bureau est démissionnaire.

Après appel de candidatures et vote à l'unanimité, un nouveau bureau est formé. Il se compose de :

Président : M. GERINI Alain ; Vice-Président : M. COULAUD Geroges ; Secrétaire : M. GIRARD Jean ; Secrétaire Adjointe : M. RECH Gilles ; Trésorier : M. GORDE Jean ; Trésorier adjoint : M. BEAUGE André.

Les statuts ne sont pas modifiés.

• **BILAN FINANCIER :** Le bilan est positif.

• **SUBVENTIONS :** Cette année notre Club ne bénéficiera pas d'aide de la Jeunesse et des Sports. De ce fait, et compte tenu des revenus modestes de notre club, il ne nous est pas possible d'indemniser un accompagnateur les mercredis après-midi. Cette année donc, le club ne pourra accepter les jeunes de moins de 15 ans que s'ils sont accompagnés d'un parent.

• **BILAN TOURISTIQUE :** Cette année et pour la première fois depuis l'existence du club, 11 coupes ont été glanées lors des diverses concentrations.

• **TOUR DES MONGES :** Bénéficiant d'un temps clément, cette organisation du Cyclo-Club Malijaien nous a permis d'enregistrer le départ de 76 concurrents, ce qui constitue le nouveau record.

• **Récompenses pour les jeunes :**
Christian 3 574 Km, 59 sorties, 1 coupe - Akim 3146 km, 44 sorties, 1 coupe - Florence 1535 Kms, 27 sorties, 1 coupe - Bruno 1208 Km, 21 sorties, 1 trophée, Jérome 717 km, 14 sorties.

La séance est levée à 20 H après un apéritif offert à tous les membres du club.

★ SISTERON-VÉLO ★

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

• **Pour les seniors et juniors :** Le mardi 3 janvier
• **Pour les cadets :** Le mercredi 11 janvier
• **Pour les minimes :** Le mardi 10 janvier
• **Pour les pupilles :** Le mercredi 11 janvier

Ces entraînements se déroulant au stade Pierre LANZA, aux horaires habituels.

★ VOEUX POUR L'ANNÉE 1984 ★

A l'occasion de la Nouvelle Année, le Comité Directeur du S.V. présente tous ses meilleurs voeux de santé, bonheur et succès à tous les joueurs dirigeants et supporters du club et souhaite à toutes les équipes de nombreuses victoires sportives.

CYCLO-CLUB SISTERONAIS

°•°•°•°•°

La saison 1983 arrive à son terme et il n'est nul besoin de rappeler toutes les activités du club durant ces douze mois. Pour tous les cyclos ce sont beaucoup de kilomètres avec des souvenirs et encore des souvenirs. Les points forts ont été les randonnées sisteronnaises et le voyage à HERBOLZHEIM. L'avenir ce sont de nouvelles et grandes ballades où les amateurs de la petite reine savent reconnaître le sérieux du club sisteronais qui sans rivalité mais seulement l'ambition de réussir montre un visage serein, celui de sportifs et d'amis partageant les mêmes joies et avec tristesse parfois de grandes peines.

Avant que paraisse le calendrier des activités «Brevets randonnées» le club réunira début février ses adhérents et leurs failles à sa journée récréative.

Les séance d'entraînement qui vont se succéder seront programmées pour rappeler que le Tour d'AUVERGNE n'est pas seulement un dessert dont il ne suffit pas de vanter les mérites mais qu'il faudra digérer même accompagné d'un spécial bien frappé.

En remerciant tous ceux qui l'ont aidé le club cyclos présentent à tous les sisteronais à tous les sportifs sans oublier HERBOLZHEIM ses meilleurs voeux, Vive 1984 !

© VILLE DE SISTERON

Galerie
Le Mas du Plantier

Editions d'Art
TABLEAUX - AQUARELLES - ESTAMPES

Atelier d'encadrement
RESTAURATION

Artisanat

LE MAS DU PLANTIER - Vallée du Jabron
04200 BEVONS tél. (92) 61.22.02
ouvert tous les jours de 15 h à 19 h

mutuelle familiale de sisteron

1963 - 1983
de 0 à 15 000 personnes
20e ANNIVERSAIRE

NOUVEAUX MUTUALISTES
conditions exceptionnelles d'adhésion

- 3 mois de cotisations gratuites sauf mutation
- Prise en charge de vos soins médicaux et chirurgicaux au 1er octobre
- Un séjour 3 personnes à Chamonix
  Tirage au sort parmi les nouveaux adhérents

SISTERON : 16, avenue des Arcades 61.14.94

«LA CAVERNE»
« D'ALI BABA »
13, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92) 61.02.47
★ *Prêt-à-Porter fantaisie, bijoux... pour adulte et enfant)* ★
★ *Vannerie & meubles rotins - Articles cadeaux et décoration* ★
Le magasin sera fermé
du Lundi 2 au Samedi 7 janvier inclus
(Fermé le dimanche et le lundi) — *ENTRÉE LIBRE*

«M.MARTINI Gino»
Informe son aimable clientèle de la reprise de sa
★ BOULANGERIE ★
— PÂTISSERIE —
109, Rue de Provence ★ 04200 SISTERON
Téléphone : (92) 61.01.92
A COMPTER DU 1er JANVIER 1984

★ Le Grand Cèdre ★
— SALIGNAC —
Téléphone : (92) 61.29.26
Réveillon de la St Sylvestre
Menu 150,00 F prix net, vin non compris

Feuilleté aux champignons
Terrine de grives maison
Gambas à l'Armoricaine
Civet de sanglier
Canard à l'orange
Cardons du jardin
Salade de saison
Omelette norvégienne
Friandises variées

★ ★ ★
Le jour de l'An, à midi, sera servi le même menu ainsi que les MENUS à 58,00 F et 76,00 F

TELE du 31 décembre au 6 janvier 1984

TF1

SAMEDI 31 DÉCEMBRE
12.00 Bonjour, bon appétit
12.30 La séquence du spectateur
13.00 TF1 Actualités
13.30 Série «Starsky et Hutch» n° 16
14.20 Destination Noël
15.30 L'étrange n° 44, Film
16.50 Salut les Mickey
17.50 Trente millions d'amis
18.35 Auto-Moto
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
19.50 Regards feutrés.
20.00 TF1 Actualités
20.40 «La belle Hélène» opéra bouffe
23.05 «Les disco d'or 83
00.00 Voeux de nouvel an
00.15 Les disco d'or suite

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 1er JANVIER
10.30 Le jour du Seigneur
12.15 Eurovision : Concert
13.35 TF1 Actualités
13.55 Jeunes et naifs guerriers, film
15.40 Mon ami, Edouard Manet
16.45 Henri Salvador en concert
18.30 Les animaux du monde
19.00 Africa O Bosso, variétés
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Le coup de parapluie» Film de Gérard OURY avec Pierre RICHARD, Valérie MAIRESSE, Gérard JUGNOT & Gert FROEBE
22.10 Ciné-fêtes
23.20 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

LUNDI 2 JANVIER
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 «La petite maison dans la prairie»
14.35 Destination Noël
16.15 Le village dans les nuages
16.35 Sinbad le marin, film avec Douglas FAIRBANKS & M. O'HARA
18.30 Bonjour les fêtes
19.15 Actualités régionales
19.40 Heu-reux : Fernand RAYNAUD
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Ces merveilleux fous volants dans leurs droles de machine» film avec Jean-Pierre CASSEL, Sarah MILES et Albert SORDI.
22.50 Passions-passions
23.35 TF1 Actualités
23.50 Vivre en poésie (nocturne)

★ ★ ★ ★

MARDI 3 JANVIER
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 «La petite maison dans la prairie»
14.35 Destination Noël
15.45 Le village dans les nuages
16.05 «La grande course autour du monde» film avec Tony CURTIS, Jack LEMMON & Nathalie WOOD
18.30 Bonjour les fêtes
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Commissaire Nicole BOUTON» pièce avec Dominique LAVANANT
22.05 Bal de nuit variétés
23.00 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MERCREDI 4 JANVIER
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.35 Un métier pour demain
13.50 Vitamine
16.40 Jouer le jeu de la santé
16.45 Temps X
17.55 Jack spot
18.15 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 Edition spéciale avec Anne Sinclair ce soir : André Glucksman
21.55 Musique au village
22.40 Histoires naturelles
23.10 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

JEUDI 5 JANVIER
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Objectif santé
18.00 Feuilleton «Le neveu d'Amérique»
18.15 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Deux filles sur un banc» Film avec Elizabeth WIENER et Sabine HAUDEPIN & Vania VILERS
22.10 Téléthèque
23.10 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 6 JANVIER
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
18.00 Feuilleton «Le neveu d'Amérique»
18.15 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 Variétés Porte-Bonheur avec Patrick SABATIER
21.40 La chambre des dames n° 3
22.50 Bravos
23.35 TF1 Actualités + 5 jours en bourse

A2

SAMEDI 31 DÉCEMBRE
11.10 Journal des sourds et des malentendants
11.30 Platine 45
12.00 A nous deux
12.45 A2 Journal
13.35 La vie secrète d'Edgar Briggs n° 3
14.00 La course autour du monde
14.55 Les jeux du stade
16.40 Récré A2
17.50 Les carnets de l'aventure
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 S.O.S. Charlots
21.40 Champs Elysées
00.15 Film «Mille milliards de dollars» avec Patrick DEWAERE, Anny DUPEREY & Jeanne MOREAU.

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 1er JANVIER
10.30 Gym tonic
12.45 A2 Journal
13.20 Si j'ai bonne mémoire
14.30 Série «Magnum» n° 1
15.20 L'école des fans
16.25 Thé dansant
17.05 Série «Papa poule» n° 1
17.55 Trophées A2
20.00 Journal
20.35 COLUCHE
21.35 On fera mieux la prochaine fois
22.05 Opéra sauvage Zimbabwe
22.55 A2 Journal

★ ★ ★ ★

LUNDI 2 JANVIER
12.00 Midi informations météo
12.08 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Série «Droles de dames» n° 1
16.00 Reprise Apostrophes
17.10 La télévision des téléspectateurs
17.40 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Le rendez-vous politique d'A2 : L'heure de vérité
21.50 Le petit théâtre
22.35 Histoires courtes
23.05 A2 Journal

★ ★ ★ ★

MARDI 3 JANVIER
12.08 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Série «Drôles de dames» n° 2
15.45 Opéra sauvage Zimbabwe
16.40 Entre vous
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeux des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.40 Les dossiers de l'écran Film et débat
23.15 A2 Journal

★ ★ ★ ★

MERCREDI 4 JANVIER
12.08 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Les carnets de l'aventure
14.25 Dessin animé X-OR
15.00 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des Bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Téléfilm
22.15 Cinéma-cinémas
23.15 A2 Journal

★ ★ ★ ★

JEUDI 5 JANVIER
12.08 L'académie des neuf
12.45 A2 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Téléfilm
16.35 Un temps pour tout
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Marco POLO» N° 4
21.40 Résistances
22.55 A2 Journal

★ ★ ★ ★

VENDREDI 6 JANVIER
12.08 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Série «Drôles de dames» n° 3
15.45 Reprise Lire c'est vivre
16.35 Itinéraires
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20:35 Série «Fabien de la Drôme» n° 4
21.40 Apostrophes
22.55 Edition de la nuit
23.05 Ciné-club : Cycle RAIMU

FR3

SAMEDI 31 DÉCEMBRE
12.30 Les pieds sur terre
13.30 Horizon
14.30 FR3 Jeunesse
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «L'Inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cadence 31 : Guy Lux
22.15 Soir 3
22.35 Merci Bernard
23.00 Gimme SHELTER, Film des Rolling STONES
0.00 Les douze coups de minuit
0.05 Nuit blanche et en couleurs
1er Film : Quand les aigles attaquent avec Richard BURTON, Clint EASTWOOD & Mary URE
2e Film : Au fond de mon coeur avec José FERRER, film en V.O.
3e Film : Les cent fusils avec Burt REYNOLDS & Raquel WELCH
6.30 Prélude au petit déjeuner

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 1er JANVIER
10.30 Mosaïque
14.30 FR3 Jeunesse
17.00 Le cirque de Pékin
18.00 Bonjour Monsieur ORWELL
19.00 Dessin animé
19.40 RFO Hebdo
20.00 Fraggle Rock
20.35 FAUST, Opéra 5 actes
23.35 Soir 3
23.55 Cinéma de minuit, film Hommage à Tex AVERY

★ ★ ★ ★

LUNDI 2 JANVIER
14.30 FR3 Jeunesse
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 «La scoumoune» Film avec Jean-Paul BELMONDO, Claudia CARDINALE, Michel CONSTANTIN. Film de 1972
22.15 Soir 3
22.35 Thalassa
23.20 Prélude à la nuit.

★ ★ ★ ★

MARDI 3 JANVIER
14.30 FR3 Jeunesse
17.00 La télévision régionale
19.50 B.D. «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 HEURES
20.35 Film «Le chat» avec Jean GABIN, Simone SIGNORET, Annie CORDY & Jacques RISPAL
22.00 Soir 3
22.20 Soir 3

★ ★ ★ ★

MERCREDI 4 JANVIER
17.00 La télévision régionale
19.50 B.D. «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Jacques HIGELIN
21.30 Soir 3
21.50 Feuilleton «Exil» avec Klaus LOWITSCH, Louise MARTINI & Pascale ROBERTS
23.00 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

JEUDI 5 JANVIER
17.00 La télévision régionale
19.50 B.D. : «L'Inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cinéma sans visa : «Le jeu de la pomme» avec Dagmar BLABOVA (1976 en V.O.)
22.10 Témoignages
22.40 Soir 3
23.00 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

VENDREDI 6 JANVIER
17.00 La télévision régionale
19.50 B.D. «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Le nouveau vendredi magazine d'information
21.50 Ben Zimet, ou la ballade du petit juif qui a trouvé une dei-lune dans un champ de mais
23.45 Prélude à la nuit

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour : *1 AN :* **100 F.** ☐ - *6 MOIS :* **50 F.** ☐

SISTERON-JOURNAL - Mairie de SISTERON - 04200 SISTERON - Tél. : (92) 64.34.96

© VILLE DE SISTERON

« José HUGUET »
STUDIO-PHOTO

vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

★ **1984** ★

Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL - Mairie de SISTERON - 04200 SISTERON - Tél. (92) 64.34.96
La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces
CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS-MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER
La ligne : **10,00 F T.T.C.** ★ *DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)*
REMISES : *2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %*

Semaine du .....
TOTAL T.T.C. .....
Parution après paiement
☐ Chèque
☐ Espèces

PERMANENCES : *mardis et mercredis matins de 8 h à 11 h 30 - Immeuble Communal «Le Tivoli» - Entrée principale*

La Marmite Infernale
9, Place de l'Horloge à SISTERON
vous propose pour la nuit de la Saint-Sylvestre
★ Coktail Maison ★
★ Tourteau farci ★
★ Daurade à la Martiniquaise ★
Gigot de Dame Pierlot ★ Crèpes de Vaunas
★ Plateau de fromage ★
★ Soufflé glacé à la crème de cassis ★
Le tout servi dans une ambiance diabolique développée par la troupe
★ **TOUT SAMBA''LL»**
(Musique ★ Sketches ★ Cirque)
★ **DINER SPECTACLE 150 Frs** ★
★ **Réservations au 61.11.17** ★

APACS
COMMERCANTS SISTERON

Noël & La Saint-Sylvestre
à
★ SISTERON ★
★ Pères Noël dans la rue ★
Marrons chauds gratuits
★ Concours de vitrines ★
Concours de dessins d'enfants
Illumination ★ Ambiance musicale
Joyeuses Fêtes à Tous

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Des tergiversations douteuses...
=-=-=-=-=

Les C.A.R. enregistrent avec espoir le souhait du gouvernement de retrouver la paix scolaire. Ils soulignent cependant que c'est ce même gouvernement qui a rallumé une guerre qui était jusqu'ici oubliée par la majorité des citoyens.

Ils considèrent que les questions présentées par Monsieur SAVARY comme d'importance et de difficulté moindres sont en fait essentielles pour éviter l'étouffement entrepris depuis deux ans de l'enseignement libre ; il s'agit en particulier de l'extension à ce type d'enseignement de la carte scolaire qui va tuer la liberté de créer ou de maintenir des établissements en concurrence avec les écoles publiques, de l'intégration dans la fonction publique des enseignants qui, banalisant le corps enseignant, ôtera aux chefs d'établissements leurs libertés de choix et une bonne part de leur autonoie, des conditions de l'intervention financière des collectivités locales à l'égard de l'enseignement privé qui peuvent faire mourir ce dernier en tarisant les crédits.

Ils estiment que les deux problèmes proposés comme les plus délicats seront accessoires si ceux énumérés ci-dessus sont réglés convenablement.

Les C.A.R. annoncent qu'ils lutteront obstinément pour le respect d'une liberté de l'enseignement qui ne soit pas un faux semblant car l'avenir du pays et de la démocratie en dépend. Ils craignent que de toute manière, le gouvernement socialiste soit amené à mentir soit en ne respectant pas ses promesses électorales solennelles soit en dénaturant le texte qu'il vient de soumettre à la discussion.

Les C.A.R. annoncent leur 8e campagne :
«L'OPPOSITION, C'EST VOUS, DITES-LE AVEC LES CAR»
Renseignez vous !
CAR de DIGNE. Tél. 34.68.94 à partir de 18 H
Adresse Nationale : 103 rue réaumur 75002 PARIS, Tel 233.40.50

GRAS Alain
PLOMBERIE
ZINGUERIE
Chauffage Central
Les Plantiers - Sisteron
Tél. 61.14.41

Alcooliques Anonymes
★★★

Les alcooliques anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent leurs énergies et leurs espoirs pour essayer de résoudre leur problème commun : l'alcool, tout en aidant d'autres alcooliques.

Les alcooliques anonymes ne sont alliés à aucune secte, à aucune confession, à aucun parti, à aucune organisation ni à aucune institution. Ils ne se mêlent d'aucune controverse. Ils cherchent uniquement à devenir et à rester sobres, en aidant d'autres alcooliques à faire de même.

Réunions : Impasse Reynaud, Le Foyer St Jean, vendredi soir à 20 H 45 à Aix en Provence et 34, rue de Tilsit à Marseille le mardi à 20 h 30, Samedi à 15 h. Téléphone : 16 . 91 . 42.99.03

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades. Tél. 61.15.60
04200 SISTERON

© VILLE DE SISTERON